

Avec l'aide précieuse de David Lopez, responsable des relations internationales et européennes de la Ligue de l'enseignement, la revue *Diasporiques/Cultures en mouvement* a réuni à Bruxelles, le 13 février 2018, quatre responsables de mouvements associatifs européens de la jeunesse pour leur demander comment ils voyaient le rôle des jeunes dans l'évolution de l'Union européenne.

Comment stimuler l'engagement européen des jeunes ?

COMMENT MOBILISER TOUTE LA JEUNESSE VIS-À-VIS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ?

Philippe Lazar : Merci de votre participation à cet entretien sur le rôle de la jeunesse en cette phase de réflexion et de propositions sur l'avenir de l'Union européenne. Dans vos propos de présentation de vos organisations respectives, vous avez tous souligné que nombreux étaient les jeunes qui ne se sentaient pas vraiment engagés dans ce processus. Y a-t-il selon vous des pistes qui permettraient de pallier cette difficulté majeure ?

Valentin Dupouey : Ce serait merveilleux si quelqu'un avait la solution de ce problème ! Il faut sûrement se demander quelles sont les compétences requises pour qu'un tel engagement ait un sens, ce qui conduit à s'interroger sur la pertinence de la formation scolaire et universitaire en la matière. Se pose en particulier la question de la formation à une citoyenneté active, une question qui concerne l'échelle nationale avant qu'on puisse la transférer à celle de l'Europe et qu'on peut par exemple traduire, de façon très concrète, en termes de capacité à concevoir, créer et gérer

Ont pris part au débat, en présence de **David Lopez**, **François Balate**, directeur politique du Forum européen de la jeunesse (*European Youth forum*), **Valentin Dupouey**, secrétaire général des Jeunes Européens Fédéralistes – JEF-Europe, **Philippe Lazar**, directeur de *Diasporiques*, **Dominique Montagnese**, représentant du Réseau des étudiants Erasmus (*Erasmus Student Network*) et **Brikena Xhomaqi**, directrice de la plateforme Éducation et formation tout au long de la vie (*Lifelong Learning Platform*).

Le Forum européen de la jeunesse

Le Forum européen de la Jeunesse (*European Youth Forum – YFJ*) est la plateforme des organisations de jeunesse en Europe. Il représente 104 organisations de jeunesse (Conseils nationaux de Jeunesse ou Organisations internationales non gouvernementales de Jeunesse). Il regroupe ainsi des dizaines de millions de jeunes en Europe, organisés de manière à renforcer leurs capacités à participer activement à la société et à améliorer leurs conditions de vie, en représentant et en défendant leurs droits et leurs intérêts ainsi que ceux de leurs organisations. Dans l'actuel contexte politique et social incertain, les jeunes peuvent être de puissants catalyseurs de changements positifs et apporter des solutions originales et novatrices aux problèmes de l'Europe. Pour surmonter les défis rencontrés par les jeunes, le Forum européen de la Jeunesse a comme grands objectifs : une plus grande participation des jeunes ; un renforcement des organisations de jeunesse ; une plus grande autonomie et une plus forte inclusion des jeunes dans la société.

François Balate, directeur politique.

Lifelong Learning Platform (Éducation et formation tout au long de la vie)

Cette plateforme s'intéresse à la formation et à sa qualité tout au long de l'existence. Son principal groupe-cible est néanmoins celui des jeunes, au travers d'actions auprès des divers établissements d'éducation et de formation, de quelque nature qu'ils soient. Elle est partenaire du Forum Européen de la jeunesse et d'autres plateformes de la société civile. Elle est partie prenante du « dialogue structuré » évoqué ici par Valentin Dupouey et de nombreux groupes de travail organisés par la Commission européenne, en particulier ceux qui traitent de la radicalisation des jeunes, de sa prévention et bien sûr des procédures de déradicalisation. Elle intervient également dans des réflexions « transversales », avec une perspective holistique, indispensable pour réussir dans la vie personnelle et professionnelle au sein d'une société de plus en plus complexe : elle ne réduit pas son intervention au seul champ éducatif à proprement parler, elle s'intéresse à tous les problèmes de société. Mais il faut insister sur le fait que ne se sentent réellement concernés par la plateforme que les jeunes déjà intégrés dans des associations. Et même à ceux-ci il est essentiel de faire comprendre, par exemple, que c'est l'Union européenne qui finance le programme Erasmus !

Brikena Xhomaqi, directrice.

une association, à organiser un travail collectif, à obtenir et gérer des ressources. Ce qui suppose d'abord le respect d'un principe très clair : ne pas se replier sur soi mais s'ouvrir le plus largement possible aux autres.

Dominique Montagnese : Notre réseau a fait il y a quelques années un sondage comparatif entre des jeunes Européens ayant fait un séjour à l'étranger et ceux n'ayant jamais quitté leur territoire national (*Erasmus Voting Assessment*, <http://erasmusvoting.eu/>). 81 % des premiers ont voté aux élections européennes contre 30 % seulement pour les seconds : je crois que c'est très significatif ! Une expérience de mobilité à l'étranger permet sans aucun doute une ouverture sur la question européenne et donc un engagement civique plus important.

François Balate : La question, essentielle, du rôle des jeunes renvoie en fait directement à des interrogations sur l'organisation de la démocratie représentative : elle ne saurait se réduire à la consultation électorale périodique de la population. Être membre d'une société, c'est avoir des devoirs mais aussi des droits, et il importe donc de trouver les espaces dans lesquels ces derniers peuvent s'exercer de façon continue. C'est là un principe très général mais qui prend une valeur particulière pour les jeunes citoyens, d'où l'importance des organisations spécifiques les concernant, et cela au sein même de leurs pays respectifs.

P.L. : Vous avez tous deux à juste titre mentionné la nécessité, pour chaque pays, de commencer par donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer au

sein de réseaux associatifs. Mais j'ai envie de vous poser la question suivante : compte tenu du fait que cette insertion n'a pas vraiment l'ampleur souhaitée au sein de chacun des pays-membres de l'Union, celle-ci ne peut-elle pas favoriser à son échelle, directement, la promotion de telles structures associatives ?

Brikena Xhomaqi : C'est partiellement le cas mais surtout pour les pays de l'Est de l'Europe. Les premiers pays fondateurs de l'Union sont, eux, le plus souvent si contents de leurs propres systèmes qu'ils sont moins ouverts à l'idée d'introduire d'emblée une dimension européenne dans leurs organisations et en particulier dans leurs organisations de jeunesse. Dans le secteur dans lequel je travaille, celui de la formation tout au long de la vie, il existe des groupes thématiques associant des représentants de plusieurs pays de l'Union. Je pense particulièrement à l'un d'entre eux, qui traite de la formation à la citoyenneté et auquel la Commission apporte activement son aide. Celle-ci est néanmoins limitée dans la mesure où, formellement, selon les traités actuellement en vigueur, ce domaine relève non pas de la compétence de l'Union mais de celle des États-membres !

P.L. : En prononçant ce dernier mot, vous mettez bien l'accent sur l'une des difficultés auxquelles l'Europe est confrontée : la toute-puissance formelle des États et leur résistance à céder quelque parcelle que ce soit de leur « souveraineté » ! Un « Mai 2018 » – nous allons bientôt commémorer le cinquantenaire de Mai 68 en France ! – est-il concevable à l'échelle européenne pour bousculer un peu

Les Jeunes Européens fédéralistes

Ce réseau est transnational et « transpartisan ». Il est présent dans une trentaine de pays européens et lutte en faveur d'une Europe fédérale, d'une Europe plus intégrée, avec comme valeurs fondamentales la paix, la démocratie et l'État de droit. Il est membre très actif du Forum européen de la jeunesse mais ne s'intéresse pas exclusivement à la politique européenne de la jeunesse : son ambition est plus vaste, d'ordre politique, elle concerne la gestion et l'évolution de l'Union européenne et plus généralement de l'Europe en tant que telles dans toutes leurs dimensions : les questions spécifiques relatives à la jeunesse leur sont transversales. S'agissant des interactions formelles avec l'Union européenne, il faut souligner qu'elles bénéficient dès à présent d'un processus intitulé « Dialogue structuré sur la jeunesse » – et cela même si son financement, de quelque 7 millions d'euros par an, nous semble bien sûr insuffisant ! Ce qui limite quelque peu la représentativité de ce mouvement est qu'il implique essentiellement la jeunesse organisée, activiste, engagée dans de multiples associations. Mais cela représente sans doute quand même une bonne dizaine de millions de jeunes. Il faut enfin souligner que la majeure partie des politiques de la jeunesse relève formellement des États, ce qui ne manque pas de limiter l'ampleur des actions du réseau à l'échelle européenne : l'Union européenne ne consacre en effet que de l'ordre de 2 % de son budget à ce domaine.

Valentin Dupouey, secrétaire général.

Erasmus student network (Réseau des étudiants Erasmus)

Ce réseau, qui va très prochainement fêter son trentenaire, est actuellement animé par environ 15 000 bénévoles dont on peut dire qu'ils représentent « la génération Erasmus ». Il a deux missions : l'accueil des étudiants internationaux et la promotion de la mobilité auprès des jeunes (mais pas seulement des jeunes !) au sein de l'Europe. Le réseau fait bien sûr partie, et de façon très active, du Forum européen de la jeunesse et de la Lifelong Learning Platform. Est-il consulté ? Il n'y a qu'une dizaine d'années que ce réseau est présent à Bruxelles auprès des institutions européennes et dans le « jeu » politique européen. Il travaille donc encore pour y trouver sa place et être reconnu dans sa spécificité. Mais il a déjà ses propres campagnes de « plaidoyers » et une écoute auprès de la Commission européenne et de quelques membres du Parlement Européen.

Dominique Montagnese, représentant.

toute cette lourdeur institutionnelle, comme ce fut alors le cas dans mon pays... à l'initiative des jeunes ?

B.X. : Ceci renvoie à mon avis à la question : comment parvenir à mieux mobiliser les jeunes dans les États-membres ? La reconnaissance formelle de la nécessité de leur participation active à l'évolution de la société en est sans doute la clé mais il faut leur en donner les moyens. En commençant par reconnaître concrètement et matériellement l'importance du temps passé par des jeunes à animer des associations ou autres formes d'activités collectives, c'est-à-dire d'activités susceptibles de mobiliser, par l'exemple, une large fraction de la jeunesse.

F.B. : L'insertion européenne, c'est effectivement une voie d'accès privilégiée à une remise en question des systèmes actuels de représentation nationale, qui ne sont plus adaptés aux exigences de la démocratie telle qu'on la conçoit aujourd'hui. Est-ce qu'on pourrait favoriser une évolution en ce sens par un « Mai 2018 » à l'échelle européenne ? Je ne sais pas trop... Mai 68 était un événement très français... auquel bien sûr je n'ai pas participé ! Qu'est-ce que veut dire « Mai 68 » pour un jeune Hongrois ou pour un jeune Lituanien ? Je ne suis pas sûr que ce soit très parlant ! Le rôle des jeunes dans l'évolution européenne est évidemment crucial mais il se manifestera sans doute sous d'autres formes que celle qui fut la révolte des jeunes de votre pays il y a un demi-siècle...

P.L. : L'expression « Mai 68 » était bien sûr entre guillemets ! Je voulais

simplement rappeler que c'est un mouvement de la jeunesse qui, en France, en 1968, a engagé un ébranlement institutionnel majeur et je me demandais s'il ne fallait pas passer par quelque chose d'équivalent pour obtenir un ébranlement de même intensité à l'échelle du continent !

V.D. : Nous ne sommes plus au temps des grands courants idéologiques, susceptibles d'engendrer des manifestations massives. Il existe certes des mouvements sporadiques, tels que ceux qui provoquent des groupes activistes comme *Pulse for Europe*, non porteurs d'idéologies de gauche, de droite ou fédéralistes, qui rassemblent des gens dans la rue pour dire leur engagement en faveur de l'Europe – ce fut notamment le cas lors du vote du Brexit par les Britanniques – mais ces manifestations n'ont jamais pris une grande ampleur. Il existe sans doute d'autres façons pour l'Europe d'avoir une influence sur le comportement des peuples des États-membres : elle devient patente dès lors qu'il y a circulation des personnes et en particulier des jeunes dans d'autres pays que le leur. J'en ai moi-même personnellement l'expérience grâce à une bourse Erasmus : elle m'a permis notamment de prendre conscience du fait que les modalités d'enseignement étaient très différentes dans mon pays d'accueil de celles que j'avais connues précédemment. Et il est intéressant de ce point de vue que le programme Erasmus s'étende aujourd'hui à des échanges interassociatifs au sujet des bonnes pratiques d'engagements de tous ordres.

FAVORISER LA CIRCULATION DE JEUNES EUROPÉENS AU SEIN DU CONTINENT

P.L. : Ce que vous dites au sujet de l'importance des contacts interindividuels à l'échelle de l'Union m'incite à mettre en débat une proposition que j'ai souvent faite mais, je dois le reconnaître, jusqu'à présent sans succès et qui repose sur une caractéristique exceptionnelle de l'Europe à laquelle on ne pense pratiquement jamais : il s'agit d'un continent de très petite taille géographique, si petite qu'il est possible de faire l'aller-retour entre deux points de ce territoire dans la journée. C'est peut-être là la seule vraie spécificité de l'Europe par rapport au reste du monde. Encore faut-il, pour qu'on puisse en profiter, et en particulier en faire profiter les jeunes, réduire de façon massive le coût des transports intraeuropéens. D'où ma proposition, toute simple à formuler : donner à tous les jeunes Européens, disons entre 16 et 20 ans (ces âges peuvent faire l'objet de débats), pour une somme symbolique, par exemple de 1€, une carte de circulation gratuite sur tous les transports intraeuropéens. Il conviendrait bien sûr d'affiner cette proposition, par exemple en limitant l'accès à ces transports aux heures creuses, et de négocier avec les compagnies de transport des compensations financières. Mais ce seraient là les seuls coûts puisqu'il n'y aurait aucune administration gestionnaire à prévoir. Et les séjours pouvant être très courts, les questions relatives à l'hébergement des voyageurs seraient évidemment beaucoup plus faciles à résoudre que dans le cas d'une présence de longue durée dans le pays d'accueil.



François Balaté :
« La question, essentielle, du rôle des jeunes renvoie en fait directement à des interrogations sur l'organisation de la démocratie représentative : elle ne saurait se réduire à la consultation électoral périodique de la population ».

B.X. : Je vois tout de suite un intérêt majeur à cette proposition : celui de permettre une réelle démocratisation des échanges, bien au-delà de ce que l'on essaie de faire aujourd'hui, par exemple dans le cadre d'Erasmus. Et l'on n'a plus besoin aujourd'hui de nouvelles études pour montrer que ce sont de tels échanges (qu'il faudrait étendre à ceux qui accompagnent les jeunes et en particulier leurs enseignants) qui sont susceptibles de créer un véritable état d'esprit européen.

P.L. : Se pose en effet la question de « l'accompagnement » des jeunes pour que cette mesure soit réellement utilisée par tous les jeunes et pas seulement par ceux qui sont culturellement les plus favorisés et qui oseront en profiter. C'est là que les associations de jeunes pourraient jouer un rôle éminent. Cela dit, j'ai la conviction qu'il y aurait là une voie particulièrement efficace de dépassement des difficultés liées à la diversité culturelle et surtout linguistique des diverses parties de l'Union. À l'appui de cette



Valentin Dupouey :
« Notre objectif devrait être de faire en sorte que la solidarité qui existe jusqu'à un certain point à l'intérieur des frontières nationales s'étende d'un Etat à l'autre ».

conviction, et je cite souvent cette phrase entendue il y a deux ou trois ans et dont je ne sais si elle reflète de façon authentique la réalité mais dont le contenu n'est pas invraisemblable : « 2,5 millions de bourses Erasmus, 1 million de bébés Erasmus » !

V.D. : Il y a eu récemment une proposition de même nature concernant l'attribution d'un passe inter-rails mais elle n'a pas véritablement abouti à des résultats probants au-delà de son expérimentation.

P.L. : J'ai bien conscience des difficultés intenses à surmonter : la question de l'accompagnement dans la perspective d'une utilisation effectivement démocratique de cette possibilité, les résistances inévitables des compagnies de transport et peut-être plus encore celles des administrations percevant les risques majeurs de réduction de leur rôle ! Mais je me suis dit que peut-être les jeunes pourraient tenter de maîtriser ces difficultés, compte tenu de l'enjeu !

V.D. : À l'appui de votre proposition,

il faut bien reconnaître que deux compagnies aériennes « low cost » – dont je tairai le nom parce qu'elles sont par ailleurs extrêmement critiquables dans leur façon de gérer leurs personnels – ont fait plus que bien des administrations pour favoriser l'intégration européenne !

B.X. : Un bémol : les jeunes Européens circulent déjà beaucoup plus que les jeunes Américains ou les jeunes Asiatiques. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils acquièrent le sentiment d'être des Européens...

P.L. : Vous avez parfaitement raison : favoriser la circulation intra-européenne des jeunes n'est pas une condition suffisante pour créer un espace européen perçu en tant que tel mais je crois que c'en est une condition nécessaire. Et c'est sur cette base que peut pleinement se développer le travail désigné par l'expression « accompagnement » et qui, lui, contribuera à faire comprendre la dimension politique des rapprochements internes individuels ainsi rendus possibles à une large échelle démocratisée.

D.M. : Cette idée, dont il faut mettre à l'étude de façon approfondie les conditions certainement difficiles de son éventuelle réalisation, me semble très originale dans sa formulation : l'aller-retour possible dans la journée entre deux points quelconques du territoire européen. J'ai pu personnellement prendre conscience de l'inverse au cours d'un récent voyage en Australie... un continent qui est si vaste que, surpris par les distances (et les coûts pour voyager !) je n'ai pu que rester coincé à Sydney et ses alentours pendant toute la durée

de mon séjour ! Mais bien sûr il ne faudrait pas que cette idée dévalorise l'intérêt de séjours de quelques mois ou préférentiellement plus, tels que le prévoit le programme Erasmus.

P.L. : Cela va de soi, il ne s'agit pas du tout d'opposer ces deux modalités d'échanges, elles sont parfaitement complémentaires.

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS EUROPÉENNES

V.D. : Ce que nous cherchons à faire, pour contribuer à mieux répondre aux attentes des jeunes en matière de construction d'une citoyenneté européenne, c'est de développer entre eux des interactions qui aient du sens. Nous sommes aujourd'hui dans une société où l'individualisme est galopant, où les relations humaines sont très souvent marchandisées. Pour développer une réelle démocratie il est nécessaire d'accroître le niveau de confiance entre les personnes et les institutions mais aussi les relations de confiance mutuelle entre les citoyens eux-mêmes. C'est bien ce qu'on essaie de faire, en particulier au travers du programme Erasmus et d'autres manifestations de même ordre. Notre objectif devrait être de faire en sorte que cette confiance mais aussi cette solidarité, qui existent jusqu'à un certain point à l'intérieur des frontières nationales, s'étendent au-delà, se développent d'un État à l'autre. On peut songer pour ce faire à de multiples modalités en plus de la circulation des boursiers : je pense notamment à toutes les questions d'intérêt commun comme l'environnement, la protection de la nature, le développement partagé d'activités



culturelles, artistiques en particulier.

B.X. : Nous avons déjà évoqué l'élitisme qui affecte le programme Erasmus et les efforts qui sont faits pour le rendre accessible de façon beaucoup plus démocratique. Actuellement, les critères de sélection des boursiers ne prennent pas suffisamment en compte les dimensions sociales des demandeurs et ce serait déjà un très grand pas en avant que de le faire de façon beaucoup plus systématique.

P.L. : Et puis il y a l'extension du programme Erasmus au-delà des seuls étudiants, qui a déjà été engagée mais qu'il faudrait à l'évidence largement développer !

D.M. : C'est là l'objet de la campagne *Erasmus fois dix* (<http://erasmusx10.eu/>) où nous demandons un budget pour le programme Erasmus multiplié par dix à partir de 2020. Mais il nous appartient aussi, à nous, organisations de jeunesse, de faire en sorte que viennent à nous un nombre beaucoup plus important de jeunes Européens issus de milieux moins favorisés, en d'autres termes que nous échappions

Dominique Montagnese : « L'idée d'un aller-retour possible dans la journée entre deux points quelconques du territoire européen me semble très originale ».

nous-mêmes au risque d'élitisme.
**UNE EUROPE CONSTITUÉE D'UNE
 GRANDE DIVERSITÉ D'ÉTATS
 MAIS AUSSI DE PEUPLES**

P.L. : Le mot « Union » dans « Union européenne » ne fait-il pas un peu écran de fumée vis-à-vis de la diversité historique et culturelle des diverses composantes de cette union ?

B.X. : Nous essayons quant à nous de promouvoir une formation qui tienne compte de cette diversité culturelle et je peux vous indiquer que la Commission elle-même va se saisir de cette question essentielle puisqu'elle va lancer en mai 2018 un programme ayant très précisément pour objectif de la mettre en valeur et de lui donner accès par l'éducation.

P.L. : N'y aurait-il pas lieu, de façon plus générale, de réserver, dans la construction de l'Union, une place aux peuples sans État – je pense bien sûr aux Roms – mais plus généralement à l'ensemble des peuples qui constituent la trame historique et culturelle de la population européenne ? Les jeunes sont-ils sensibles à ce type de questions ?

F.B. : En tant que belge j'ai toute raison de savoir ce qu'est la difficulté de reconnaître et de faire coexister une diversité de peuples ! C'est en effet une question philosophique et politique essentielle que de se demander comment on peut définir une identité et tout particulièrement une identité européenne. L'un des défis de l'Union européenne est à coup sûr d'approfondir ce qu'on peut entendre à cette échelle par organisation démocratique et l'autre est sans doute

de gérer la question identitaire, dont on peut vraiment se demander s'il est indispensable de passer par un modèle étatique pour en préciser la nature.

V.D. : On a souvent tendance à définir l'identité sur une base ethno-historique, voire génétique, mais cette façon de faire n'est certainement pas aussi porteuse d'avenir que de la faire reposer sur des valeurs partagées. La vraie question est de savoir comment on peut définir lesdites valeurs, ces éléments fondamentaux d'entente qui permettent de vivre ensemble, de faire société, à partir d'origines très diverses. De ce point de vue les organisations de jeunesse donnent un bon exemple de ce qui est possible en la matière : concentrées sur leurs objectifs, elles ignorent je crois très largement les discriminations internes, j'en ai personnellement l'expérience, travaillant quotidiennement avec des personnes originaires d'une bonne dizaine de pays différents. Et d'une certaine façon l'existence même de l'Union européenne, quelles que soient les critiques qu'on puisse lui adresser, me semble être un autre exemple probant de la possibilité d'une entente dépassant les différences premières. A-t-on besoin dès lors d'expliquer les valeurs qui légitiment cette capacité de coopération, ne peuvent-elles demeurer implicites ?

P.L. : Ce que vous dites là sur l'universalité des valeurs essentielles, et à quoi j'adhère évidemment, est-il suffisant pour gérer les revendications identitaires de certains peuples ou, disons, de certaines fractions de peuples ? Nombreux sont les

exemples au sein de l'Europe qui me semblent légitimer cette interrogation, à commencer bien sûr par celui de la Catalogne mais ce n'est pas le seul.

B.X. : Ce type de problème surgit souvent, même au sein d'une région déterminée. Il n'est certes pas question de nier l'existence de ces particularismes mais toute la question est de savoir qui prend appui sur ces revendications identitaires et à quelles fins. Je crois qu'il ne faut pas minimiser les manipulations qui peuvent donner corps à de telles manifestations : bien souvent ces questions relèvent, me semble-t-il, du politique bien plus que d'une authentique aspiration culturelle.

D.M. : Chacun d'entre nous se pose, à un moment de sa vie, la question de son identité, avec très souvent le risque de se définir par une étiquette unique, dominante : français, italien, catalan, corse, etc. J'ai le sentiment qu'il est essentiel aujourd'hui de faire comprendre que chacun de nous relève d'une multiplicité d'appartenances.

P.L. : Vous le dites fort bien : l'identité personnelle est la résultante d'une multiplicité « d'appartenances » à des cultures différentes. En tant que citoyen français je dispose d'une « carte d'identité » mais il s'agit bien d'une carte *nationale* d'identité et non pas d'une carte d'*identité nationale* ! Ma carte nationale d'identité concerne ma citoyenneté, elle n'uniformise pas mon identité en une bien contestable « identité française ». Dans la revue *Diasporiques*, nous avons naguère proposé que soit



créée, dans le même esprit, une carte *europeenne* d'identité (et non pas une carte d'identité européenne !) dont disposeraient tous les citoyens européens, quelle que soit leur appartenance étatique ou qu'ils n'en aient aucune !

V.D. : On peut vraiment se demander si les revendications identitaires régionales ne sont pas souvent directement inspirées par des considérations d'ordre économique et, disons-le clairement, par une réticence des régions les plus riches à accepter une redistribution de leurs richesses vers des régions moins favorisées. Il me semble que c'est le cas de la Catalogne. Il existe aussi des situations beaucoup plus sympathiques, comme celle, par exemple, de l'Écosse : elle a accepté de donner le droit de vote aux élections régionales à tous les résidents sur cette terre sans distinction d'appartenance. Et puis je voudrais ajouter un point qui me semble très important en matière de relations aux autres. Pour la plupart de nos concitoyens, elles sont très différentes s'agissant des relations de proximité

Brikena Xhomaqi :
« Il n'est certes pas question de nier l'existence des particularismes mais toute la question est de savoir qui prend appui sur ces revendications identitaires et à quelles fins. Je crois qu'il ne faut pas minimiser les manipulations qui peuvent donner corps à de telles manifestations ».



Bruxelles, 13 février 2018

(au sein d'un village par exemple ou même d'un quartier) et des relations plus lointaines (à l'échelle du département, de la région, du pays et évidemment de l'Europe). Et cela vaut tout autant pour les relations entre les individus et les institutions que pour les relations interpersonnelles. Le cercle local et le cercle européen sont évidemment de nature très différente, sauf pour des privilégiés comme moi, puisque j'appartiens à une association européenne qui me met en contact permanent avec des personnes de nationalités diverses, ce qui m'interdit de fait de me référer à quelque forme de nationalisme que ce soit. C'est bien cette situation privilégiée qu'il faudrait essayer d'étendre au plus grand nombre de citoyens européens.

P.L. : Le moment n'est-il pas venu, compte-tenu de ce que vous dites, de réhabiliter le concept de subsidiarité qui a été bien longtemps à la mode à l'échelle européenne ?

Plusieurs : Mais il l'est toujours !

F.B. : En tout cas il y est revenu !

B.X. : C'est évidemment une nécessité dans les conditions actuelles de fonctionnement de nos institutions, elle est imposée par la complexité croissante des décisions à prendre quand on passe de l'échelle d'un village à celle du continent. Et cela suppose l'existence de structures intermédiaires...

P.L. : ... et notamment de partis politiques compétents !

B.X. : Oui bien sûr mais je crois que l'Union européenne réfléchit actuellement à la possibilité d'engager un dialogue plus direct entre les autorités de l'Union et ses citoyens.

F.B. : Un dialogue qui pourrait être favorisé par les décideurs locaux, conscients qu'une partie des décisions qu'il prennent sont en fait dépendantes de tout ce qui se passe à une autre échelle que celle de leur circonscription électorale, et maintenant en particulier à celle de l'Union.

FAIRE ÉVOLUER LES MODALITÉS DE REPRÉSENTATION ?

P.L. : Tout ce qui vient d'être dit m'incite à poser une dernière question : les modalités actuelles de représentation des peuples européens sont-elles satisfaisantes ?

B.X. : La question ne vaut pas que pour la représentation à l'échelle européenne, elle est aujourd'hui très générale et témoigne d'une crise de confiance entre les citoyens et leurs institutions dites représentatives. Nous avons suggéré qu'au sein de la Commission une personne, assistée d'une équipe, s'occupe plus spécifiquement

du développement des relations avec les citoyens. Mais serait-ce suffisant ?

P.L. : Ne faut-il pas poser directement la question du rôle, aujourd’hui manifestement insuffisant, des partis politiques – qui sont quand même les intermédiaires naturels de l’expression de la volonté populaire dans sa diversité – et notamment s’interroger sur l’étrange absence de partis politiques européens ? Et comment se fait-il que les élections européennes se fassent sur une base nationale et non pas sur une base européenne ?

V.D. : Vous évoquez là, à juste titre, un vieux combat des mouvements fédéralistes. La question de la constitution de listes transnationales a récemment été posée au niveau de l’actuel Parlement, malheureusement la droite et l’extrême droite se sont alliées pour rejeter cette proposition.

F.B. : En fait il faut recréer un espace démocratique à une autre échelle que celle de l’État-nation. Il faut créer une structure démocratique plus vaste, c’est tout l’enjeu de la construction européenne. Cela dit, les valeurs sur lesquelles est fondée l’Union, au premier rang desquelles le concept d’État de droit, lui interdisent toute modification qui ne serait pas compatible avec ce cadre. Ce qui veut dire très clairement que, tant que les États-nations ne prendront pas en commun la décision de la faire évoluer, elle n’acceptera aucune modification radicale de son organisation.

P.L. : D'où ma conviction que seuls les jeunes peut-être, moins engagés d'une certaine façon que leurs anciens par des décisions dont ils

n'ont pas été des acteurs, ont une petite chance de parvenir à provoquer une évolution institutionnelle et à restaurer la confiance de l'ensemble des citoyens européens envers l'Union européenne.

B.X. : Le problème à mon avis c'est que les jeunes n'ont plus véritablement les moyens ou le goût de s'exprimer de façon massive, comme cela a pu être le cas dans les grands mouvements populaires et notamment dans celui que vous avez évoqué que vous avez vécu en mai 1968. Ils s'expriment beaucoup par les réseaux sociaux, par l'abstention, voire par l'indignation. Ce manque manifeste d'engagement collectif devrait parler aux politiques mais comme on ne descend plus dans la rue ils ont du mal à entendre ces formes nouvelles d'expression.

P.L. : Et il est sans doute bien regrettable que, de ce fait, le dernier mot reste en fin de compte aux institutions soucieuses de maintenir à tout prix leurs prérogatives.

B.X. : Vous savez, s'il n'était que de moi, je descendrais volontiers dans la rue !

P.L. : Ce sera un très beau mot de la fin de notre entretien ! Un grand merci pour votre participation à ce débat et aussi pour votre engagement européen, gage de notre avenir commun ! ☺

**PROPOS RETRANSCRITS PAR PHILIPPE LAZAR
PHOTOGRAPHIES DE JEAN-FRANÇOIS LÉVY**